



Dans ce numéro :

- Le billet du Président
- Urbanisme
- Le Patrimoine
- Vie Associative
- L'Asse au Boiron

Place du Château

Ecole primaire de Nyon

Patrimoine suisse Section vaudoise

Excursion à Carouge

PRO NOVIODUNO

Veille à la sauvegarde du patrimoine artistique et historique de Nyon, ainsi qu'au développement harmonieux de la cité

COMPOSITION DU COMITÉ PRO NOVIODUNO

Au 27 mars 2018 (AG)

<i>Président</i>	Georges Darrer
<i>Vice-Président</i>	Philippe Glasson
<i>Membres du Comité</i>	Eric Bieler Eric Biéler Myrtha Burger Dominique Burki Lucienne Caillat Gabriela Dalla Favera Martine Rivier
<i>Trésorier</i>	Dominique Blanchard
<i>Vérificateurs des comptes</i>	Bernadette Nelissen Jacques Pittet
<i>Membres d'honneur</i>	Jacques Brack Denise Ritter
<i>Membres consultatifs</i>	Me Pascal Rytz Me Olivier Thomas

Chers membres,

La cible principale de notre attention ces derniers temps a été le projet d'aménagement de la Place du Château. Nous avons fait opposition en partageant nos arguments avec vous. Ce projet a suscité d'autres oppositions parmi les voisins, la population et les commerçants.

A l'heure de la publication, nous ne savons pas quelle suite sera donnée par la Municipalité.

Nous avons appris que le chef de Service de l'Urbanisme allait prendre sa retraite prochainement. Nous espérons que nous pourrions continuer notre collaboration avec son successeur dans le même esprit d'écoute et d'ouverture.

Pour nous rafraîchir la mémoire d'une excursion sympathique à Carouge au mois de septembre 2018, je vous propose un article et quelques images.

Catherine Schmutz nous a dévoilés les détails architecturaux mais aussi des pans d'histoire avec son article sur l'école primaire de Nyon, promise à la rénovation. Celle-ci pourrait bien être retardée par les problèmes financiers de notre ville.

La présidente de la section vaudoise de Patrimoine Suisse, Mme Béatrice Lovis, nous gratifie d'un article fort intéressant sur cette organisation, son histoire et son équipe. Elle est très importante pour la protection du patrimoine bâti de notre canton et de notre ville, car elle seule a le droit de faire recours en tant qu'association lors d'une opposition à une demande de permis de construire touchant un objet classé.

Aménagement temporaire d'espaces publics sur la place du Château - Texte de notre opposition

La place du Château de Nyon, est le centre historique du bourg. Située sur les restes de l'ancien Forum, elle est un point focal reconnu de l'identité de la ville, et spécifiquement son centre historique. Le parvis actuel est largement ouvert et permet d'accueillir des manifestations les plus diverses. Ce parvis, en quelque sorte cette scène, possède des proportions équilibrées et est entouré de bâtiments historiques.

Le terre-plein qui se trouve face au château représente une limite, un bord qui donne au parvis tout son sens. Il faut le rappeler, un théâtre s'élevait à cet endroit et ce terre-plein en est le souvenir. La démolition du théâtre a certes ouvert les perspectives visuelles et augmenté la luminosité de l'endroit. Ce bâti donne à l'ensemble de la place un rythme ; les arbres qui y sont plantés apportent ombre et douceur dans un décor minéral ; les convives qui s'y rendent animent le lieu, attirant au passage les regards des passants.

Dans le contexte d'un projet d'installation « provisoire », nous sommes opposés à la démolition du terre-plein. Ceci d'autant plus que nous avons déjà motivé notre opposition à la première mouture en rappelant que c'est par une modification lors d'un débat que le Conseil communal l'a demandé sans étude urbanistique prenant en compte tous les aspects de la place, son utilisation, la circulation des habitants du quartier etc. Cette nouvelle mise à l'enquête ne fait que présenter une installation simplement du point de vue technique.

Au-delà, les places de parc et la circulation de voitures sur la partie arrière de la place n'amènent aucune valeur supplémentaire à la qualité d'ensemble. Leur suppression sans autre aménagement permettrait de disposer sans investissement supplémentaire d'une surface libre pour les marchés hebdomadaires, expositions temporaires en plein air ou toutes autres activités provisoires.

En vous assurant que le seul but de la présente démarche est de favoriser la valorisation de notre patrimoine bâti et en préserver sa valeur actuelle, et en espérant que vous réserverez un accueil favorable à nos observations, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, nos respectueuses salutations.

VISITE GUIDEE à CAROUGE **samedi 29 septembre 2018**

Construite au XVIII^e siècle sur ordre du roi de Sardaigne pour concurrencer Genève, la Ville de Carouge est aujourd'hui une charmante cité où il fait bon vivre et qui a trouvé une place spéciale dans le cœur des habitants de notre région.

Nous avons rendez-vous à Carouge avec notre guide, qui avec vivacité et volubilité nous a fait partager son amour pour sa ville.

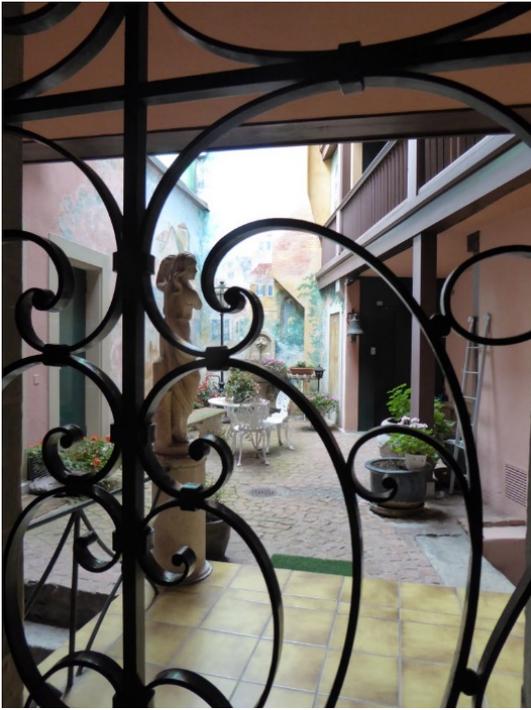


La visite débute par une vue plongeante sur Carouge, avant une balade guidée à travers les rues, le marché et quelques cours privées si caractéristiques de l'habitat local.

Dans les hauteurs des Tours de Carouge, comment oublier les Tours, nées de l'audace des promoteurs ? Bien que controversées avant et pendant leur construction, elles représentent un nouveau quartier tout aussi Carougeois et ont su s'inscrire parfaitement dans la vie de la commune. C'est la plus haute, appelée « la sixième tour », qui nous offre un tableau naturel inattendu de toute beauté.

Notre visite se poursuit ensuite dans les diverses rues de la ville.

Derrière les façades soigneusement restaurées, un nouvel univers insoupçonné s'ouvre à nos yeux, l'univers Carougeois, un petit monde qui nous laisse pénétrer dans son mystère et nous accueille avec une pointe de malice et un grand cœur. Pouvons-nous pousser une porte, et voilà qu'on prend soudainement le temps de humer le parfum des roses, de sentir



un lilas déjà centenaire ou de jeter un regard nostalgique sur un vieux vélo entreposé dans la cour. Avec une convivialité toute Carougeoise, des familles nous ouvrent l'huis de leur maison privée pour partager avec elles, le temps d'une petite visite, l'envers du décor, un espace privilégié. En nous promenant, derrière l'atelier de l'artisan, derrière les boutiques, se dessinent parfois un arbre, un banc, un auvent, de petites cours qui nous font rêver de jardins secrets.

Carouge a toujours été un haut lieu de créativité. En 1790, la ville comptait plus de 450 artisans spécialisés dans une trentaine de métiers : forgerons et taillandiers, tireurs de sable, sculpteurs sur bois, tonneliers, lingères, merciers, blanchisseuses... Aujourd'hui, si les lingères et les blanchisseuses ont rangé leurs fers, d'autres artisans font vivre la cité. Ils sont souffleurs de verre, relieurs et restaurateurs de livres anciens, tisserands, horlogers... De tout temps, Carouge a également été le berceau de nombreux artistes. L'architecture harmonieuse de la cité, l'environnement chargé d'histoire, l'ambiance conviviale et le contact chaleureux de ses habitants ont toujours formé un terreau idéal pour le développement de la culture. De nombreux centres artistiques ont vu le jour dans des domaines aussi différents que la peinture, le cinéma d'animation, la musique et le théâtre.



Visite du Temple et de l'Eglise avec Monsieur Jean-Marie Marquis.



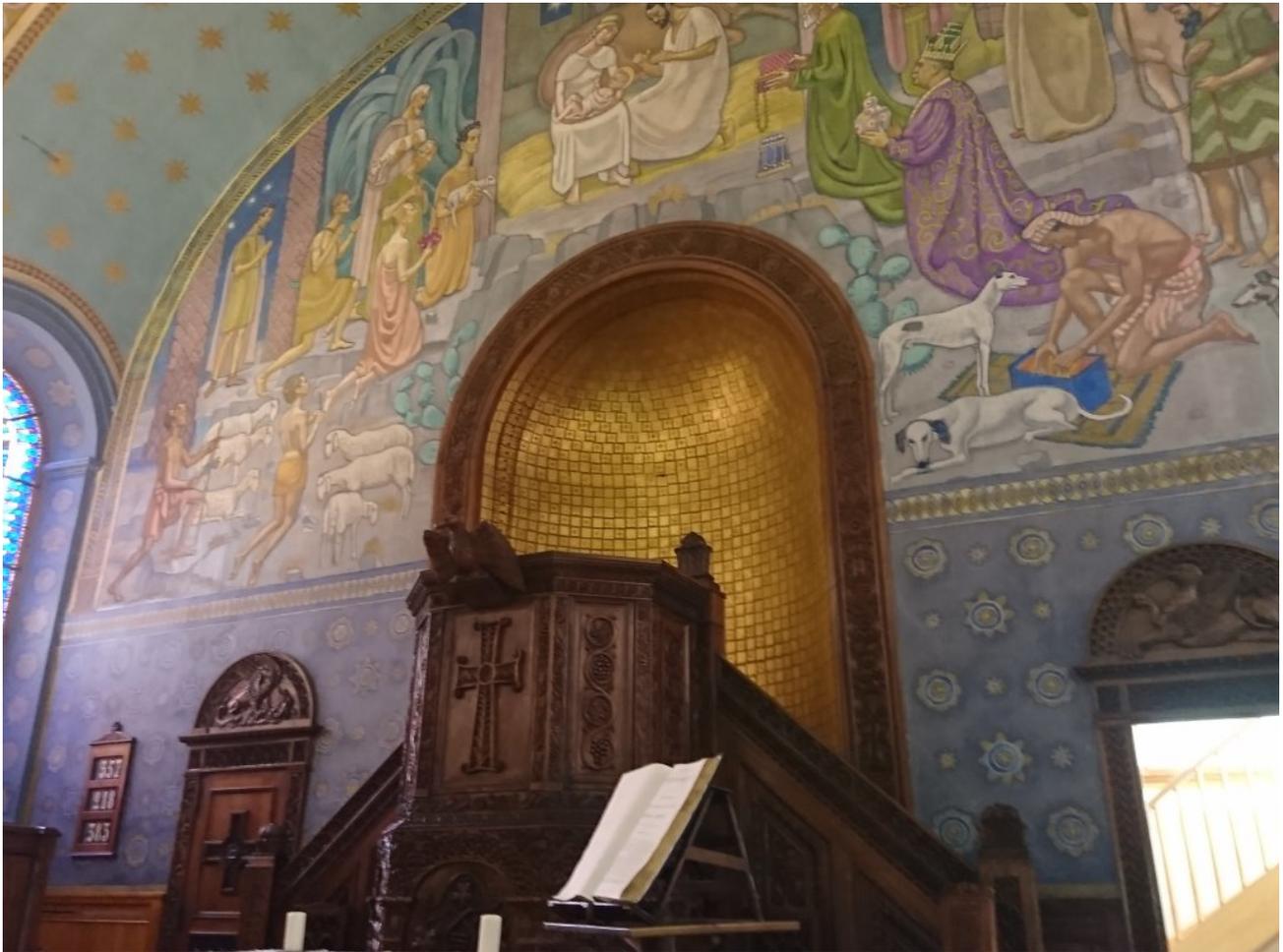
Qui ne connaît pas l'église Sainte-Croix ? Beaucoup sont entrés, par foi, par curiosité ou pour écouter les beaux concerts de printemps ou d'automne, mais saviez-vous que c'est l'unique édifice baroque italien qui se trouve sur le territoire du canton ? Son carillon, le deuxième plus grand de Suisse avec 36 cloches, nous égaie déjà avec ses notes joyeuses.

M. Marquis nous dresse l'histoire

de ce lieu avec en toile de fond les frictions politiques avec Genève, plus particulièrement à l'époque napoléonienne.

En effet, Carouge sera française de 1792 à 1814, puis réintègre le royaume de Sardaigne après une brève occupation autrichienne. Lors du traité de Turin du 16 mars 1816, la commune de Carouge sera rattachée, sans grand enthousiasme de la part de sa population, à Genève et donc à la Confédération.





Le temple est aussi un véritable bijou, fruit du talent et de l'inspiration de son pasteur qui a sculpté toutes les boiseries.

La construction de cet élégant bâtiment néo-classique débute en 1818; le temple de Carouge est inauguré en 1822. Une galerie de bois court alors le long des murs blancs.

Restauré et modifié plusieurs fois, il ne prend son aspect actuel qu'à partir de 1918, sous l'impulsion du pasteur Christen, créateur et fondateur de la nouvelle décoration intérieure du Temple. Le pasteur sculpte lui-même, entre autres, la chaire, la porte de l'Ancien Testament, la table de communion.

Georges Darrer

L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NYON

L'école primaire du centre-ville, érigée en 1908, va être rénovée. Elle devrait retrouver son éclat sans qu'on touche à sa structure. L'intention est de démolir les vestiaires qui avaient été ajoutés ultérieurement côté Jura et de créer une nouvelle entrée. Un ascenseur intégré montera jusqu'aux combles. L'école est un bâtiment historique comprenant dans le recensement architectural la note 2 (importance régionale). Catherine Schmutz lui a consacré une brochure publiée par le Département des monuments d'art et d'histoire, résumée ici par Lucienne Caillat.

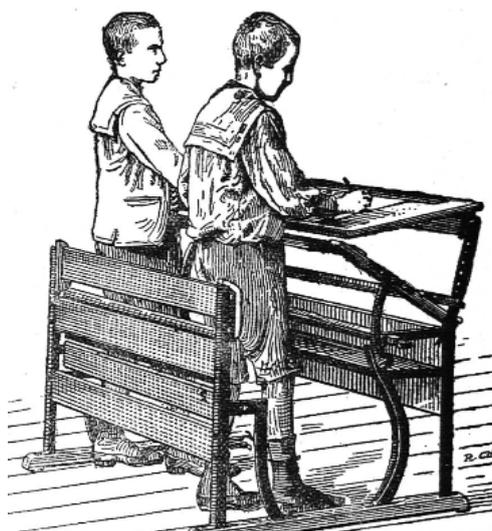


En 1906, le bâtiment médiéval le Prieuré, contre le mur d'enceinte, est démoli pour faire place à la nouvelle école. Les architectes H. Baudin et A. Camoletti sont choisis après deux concours et passablement de polémique.

Rationnelle et hygiénique par son plan et ses aménagements, pittoresque et patriotique par son style architectural Heimatstil (parfois appelé régionaliste ou encore style suisse), l'école de Nyon fait partie d'un ensemble constructif qui fleurit au début du XXe siècle dans toute la Suisse. Le bâtiment rectangulaire comprend 3 niveaux en plus du sous-sol et des combles. Différents matériaux sont utilisés pour la maçonnerie, d'une exécution très soignée. L'escalier est en granit. Le porche d'entrée et les trois tourelles permettent une modulation des façades, de même que les ouvertures variées, la toiture animée par des lucarnes saillantes, un clocheton surmontant la tour d'horloge, des épis de faîtage et un avant-toit lambrissé. Légèrement surélevée, la porte d'entrée, frappée aux armes de la ville et le millésime 19/08, est protégée par un porche couvert d'une toiture avec un berceau d'inspiration bernoise.



En façade nord une composition symboliste entoure le cadran de l'horloge et représente poétiquement les « heures tristes et les heures joyeuses » avec deux femmes dont le style rappelle celui de Ferdinand Hodler. Cette peinture est l'œuvre de Eric Hermès qui se fera connaître par d'autres décors à Genève.



Lorsque que l'école est construite, elle est conforme aux plus modernes exigences hygiénistes. Les douches du sous-sol (aujourd'hui disparues) sont considérées comme un modèle du genre. Le bâtiment compte 9 classes primaires de 48 élèves et 1 classe enfantine. Il comprend la loge du concierge, la salle des maîtres et des commissions, le musée scolaire et la bibliothèque. De vastes corridors amènent de la fluidité mais aussi de l'air et de la lumière. Le bâtiment n'a pas connu de transformations importantes, l'image extérieure et les espaces intérieurs sont restés extrêmement proches de l'origine. Le mobilier scolaire d'origine, système Mauchain, répondait aux exigences des médecins soucieux de la position assise des écoliers. Le siège, individuel, se relève lorsque l'élève est debout derrière son pupitre. Fabriqué en Suisse et en France, il reçoit deux médailles d'or à Paris en 1883. Du fait de son prix élevé il est peu répandu dans le canton de Vaud. A Nyon il semble que ce soit la première fois qu'il fut utilisé.

Construite à peu de distance de l'école, la salle de gymnastique, typique du Heimatstil, s'adosse au collège du XVIIIe siècle. Ses installations se veulent alors à la pointe de la modernité.

A l'école les élèves trouvent ce qu'ils n'ont pas forcément à la maison : douches d'hygiène, confort, éducation, goût du savoir-vivre, favorisés par l'architecture elle-même. L'école au début du XXe siècle incarne l'enjeu éducatif revendiqué par l'Etat.

Source

Ecole primaire de centre-ville à Nyon / Catherine Schmutz Nicod, Vaud Service immeubles, patrimoines et logistique. - Chavannes-près-Renens : Rédaction des monuments d'art et d'histoire, 2016. – (Monuments d'exception)



PRESENTATION DE LA SECTION VAUDOISE DE PATRIMOINE VAUD

Par Béatrice Lovis, Présidente

Je tiens à remercier en préambule Monsieur Georges Darrer pour m'avoir donné l'opportunité de présenter Patrimoine suisse lors de l'Assemblée générale 2018 de Pro Novioduno. Cette rencontre a été l'occasion de faire connaissance et, surtout, de mieux connaître nos activités et fonctionnements respectifs. Le texte qui suit reprend en grande partie les propos que j'avais développés.

Quelques chiffres

Commençons par présenter en quelques chiffres la section vaudoise de Patrimoine suisse, que je préside depuis bientôt deux ans. En premier lieu, la date de 1910, qui est l'année de la création de la section. Elle forme l'une des 26 sections cantonales qui sont rattachées à l'association faîtière Patrimoine suisse, qui a son siège à Zurich (Villa Patumbah). Connue par certains sous son ancien nom « Société d'art public », c'est en 2008 que l'association a adopté sa dénomination actuelle, à savoir « Patrimoine suisse, section vaudoise ».

981, c'est le nombre actuel de ses membres. Elle est ainsi la 4^e plus grande section cantonale, après celles de Berne, Zurich et du Tessin. Patrimoine suisse compte environ 14'000 membres à travers toute la Suisse. Mais comme la plupart des associations culturelles, elle rencontre un problème d'érosion de ses membres, ce qui l'oblige à redoubler d'efforts pour coopter de nouveaux adhérents.

22, c'est le nombre de membres composant le comité de la section vaudoise. Ce comité est composé essentiellement d'architectes (9). Mais on y trouve aussi quatre avocats et juristes, un ingénieur, un archéologue, une restauratrice, un enseignant, une experte en finance et deux historiennes de l'art. Mon souhait est de recruter dans un avenir proche quelques historiens des monuments expérimentés.



1998 est l'autre date clé de la section, qui hérite cette année-là d'un domaine prestigieux, celui de La Doges, situé sur les hauts de La Tour-de-Peilz. La Doges comporte une maison de maître du XVII^e siècle, remaniée aux XVIII^e et XIX^e siècles,

un rural, diverses dépendances, des prés ainsi qu'un très beau parc qui ouvre sur le lac et les Alpes

Les vignes environnantes ont été léguées à la Confrérie de Vignerons. La propriété a appartenu à la famille Palézieux pendant près de 200 ans. Ses descendants, Odette et André Coigny-de Palézieux, l'ont léguée avec son mobilier, les œuvres d'art, la vaisselle, les archives, etc. L'ensemble du domaine a été classé Monument historique en 2003 (recensé en note 2, à savoir d'importance régionale). Ce legs extraordinaire était accompagné d'un capital dont les intérêts permettent d'entretenir le domaine et de le faire vivre grâce à diverses activités culturelles.

Objectif I - Sauvegarde

Quelle est la mission de Patrimoine suisse, section vaudoise ? Quels sont ses objectifs ? Et quels moyens a-t-elle pour y parvenir ? La section s'engage, tout comme l'association faîtière, pour la protection et la conservation du patrimoine bâti et paysager, allant du mur de vigne au

château le plus prestigieux. Lors de la prochaine révision de ses statuts, il est prévu d'élargir son champ d'action au patrimoine mobilier et immatériel, également menacés.

Un élément important de son travail est de suivre avec attention les dossiers de mise à l'enquête, comme le fait aussi Pro Novioduno. Elle s'oppose aux projets qui ne respectent pas les règles en matière de protection du patrimoine. Pour faire ce travail, qui est très conséquent au vu de la taille du canton de Vaud (plus de 3000 km²), il existe une Commission technique qui est composée essentiellement d'architectes. Présidée par Hans Niederhauser, elle se réunit dix fois l'an pour juger de l'opportunité ou non de faire opposition à des projets de transformation ou de démolition. C'est sur le préavis de cette commission que le Comité se prononce. Le vote du Comité peut toutefois se faire après le dépôt de l'opposition, étant donné les délais parfois très courts imposés par les mises à l'enquête.

Au même titre que Pro Natura ou le WWF, la section vaudoise est l'une des rares associations du canton à pouvoir faire recours si son opposition est levée sans que des améliorations substantielles aient été proposées. C'est un élément crucial pour faire pression, que toutes les sections cantonales ne possèdent malheureusement pas.

Pour exercer cette surveillance, le territoire a été découpé en des zones analogues à celles de la section cantonale Monuments et Sites (M&S). Jusqu'en 2018, il était divisé en 4 zones géographiques (en 6 zones depuis 2019). Nyon est incluse dans la zone qui est la plus étendue de toutes, qui va de Coppet à Orbe en passant par Allaman, englobant ainsi presque tout l'arc jurassien. Au niveau cantonal, c'est le conservateur Ulrich Doepper qui est en charge de cette zone ; chez Patrimoine suisse, ce sont les architectes Esther Stierli et Evelyne de Reynier. Christiane Betschen, ancienne présidente, se charge quant à elle de la vallée de Joux. Mme Betschen, qui connaît très bien le territoire, dépouille systématiquement les FAO et alerte nos responsables de région dès qu'un objet doit être vérifié sur place ou dès qu'un PPA/PGA peut être problématique. Cette tâche de surveillance à travers le territoire vaudois est d'autant plus lourde que M&S, en sous-effectif, ne peut

assurer celle des notes 3 et 4. D'une certaine manière, Patrimoine suisse se substitue à l'Etat, ce qui est problématique.

Des contacts réguliers sont entretenus avec les collaborateurs de M&S et la Ville de Lausanne. Cette dernière organise plusieurs fois l'an des réunions pour discuter de projets d'une certaine importance, réunions lors desquelles notre section peut exprimer ses critiques/remarques. Le but de ces séances est de faciliter la communication et, si possible, d'améliorer le projet en amont pour éviter un blocage lors de la mise à l'enquête.

Objectif II - Valorisation

La seconde tâche très importante qui incombe à Patrimoine suisse est la valorisation du patrimoine. En effet, en valorisant notre patrimoine bâti et paysager, la population prendra conscience de son importance et il sera moins nécessaire de se battre pour sa sauvegarde.

Il existe divers moyens pour le valoriser et surtout pour informer. L'un d'eux est de fédérer les associations locales et régionales de défense du patrimoine en organisant des séminaires à leur intention. Le but est de s'informer mutuellement sur des sujets d'actualité et de débattre de thèmes d'intérêt commun. Le dernier séminaire, qui s'est déroulé à La Doges en novembre 2018, avait pour thème la « Mise en couleur des bâtiments – entre arbitraire et systématique ».

Des excursions et visites guidées sont organisées pour nos membres mais aussi pour le grand public. L'année 2018 était l'Année européenne du patrimoine culturel. A cette occasion, les sections romandes se sont associées pour créer l'opération « Clou rouge ».

Un clou rouge en métal de 60 kg mesurant 1m70 a été posé à proximité immédiate d'un édifice qui a été restauré dans les règles de l'art ou qui a fait l'objet d'une mise en valeur particulière. «Planté » à 17 reprises sur l'ensemble du territoire romand lors de manifestations festives, il a rencontré un grand succès sur sol vaudois.



Du 21 avril au 19 mai, plus de 3'000 visiteurs ont eu l'occasion de visiter le Château de l'Aile et la Salle del Castillo à Vevey (ill.), le Château de Cheseaux et les Anciens Moulins Rod à Orbe.

Un autre moyen pour valoriser le patrimoine est de récompenser les propriétaires, les communes ou associations particulièrement méritantes. Raison pour laquelle mon prédécesseur, Denis de Techtermann, a créé en 2007 la Distinction vaudoise du patrimoine, qui est un prix honorifique attribué tous les deux ans. En 2016, les Archives de la construction moderne de l'EPFL ont été honorées ; en 2018, une double distinction a été attribuée aux restaurations exemplaires du Château de l'Aile et de la Salle del Castillo.

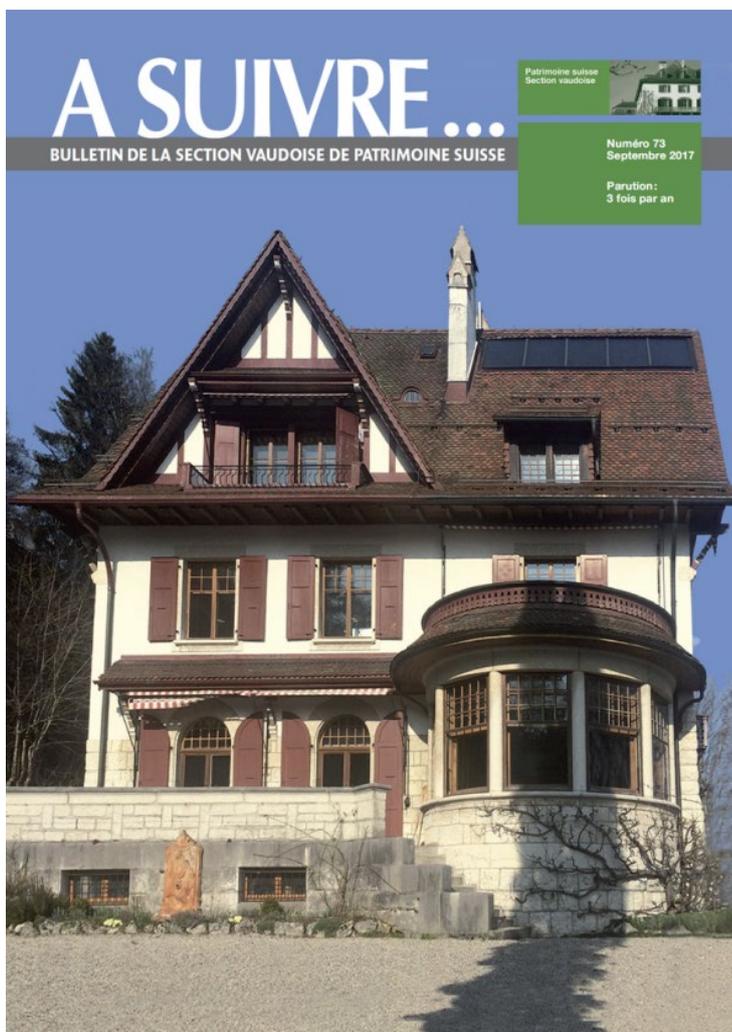
Pour valoriser, il faut aussi savoir bien communiquer, élément qui est trop souvent négligé. La section vaudoise a divers outils à disposition. Tout d'abord son journal *A Suivre* qui paraît trois fois l'an. Il est utile pour informer ses membres sur les activités organisées et ses prises de position. Des articles sur des architectes vaudois y paraissent régulièrement, rédigés par des historiens des monuments, confirmés ou qui viennent de terminer leurs études.

Le site internet de la section, refait à neuf en janvier 2018, est une carte de visite très importante. Depuis sa mise en ligne, plus de 50 adhésions se sont faites via le site (www.patrimoinesuisse-vd.ch). Créée depuis peu, la page Facebook de la section permet d'avoir un impact immédiat lors d'annonces d'événements et de la faire connaître plus facilement auprès de personnes qui ne sont pas membres mais qui potentiellement pourraient le devenir. A titre d'exemple, le post concernant le Clou rouge à Vevey a été vu plus de 12'000 fois et 2'400 personnes ont réagi à la publication. Ceci a permis de palier à l'absence d'intérêt de certains médias traditionnels.

Il me tient à cœur d'exploiter au mieux l'extraordinaire potentiel du domaine de La Doges, notamment en mettant sur pied des visites guidées de qualité. Des portes ouvertes sont organisées tous les derniers samedis du mois. Ce n'est toutefois pas suffisant : il faut mettre l'accent sur la jeune génération, qui héritera de notre patrimoine. Pour ce faire, des visites pour les classes seront proposées dès cet été. Donner des cours grand public autour du patrimoine, louer la salle de séminaire aux associations, organiser des concerts dans le grand salon historique ou dans le parc, programmer des spectacles dans la grange qui vient d'être restaurée : ce sont tout autant d'activités qui permettent de faire vivre ce lieu d'exception, de défendre la cause du patrimoine et de combattre par la même occasion le déficit d'image dont souffre Patrimoine suisse, en particulier dans le canton de Vaud.

En effet, une enquête de l'association faîtière nous a fait réaliser qu'en Suisse romande 57% de la population n'a jamais entendu parler de Patrimoine suisse, alors qu'en Suisse alémanique, ce pourcentage se réduit à 14%. L'association souffre d'une image négative à cause de ses oppositions et recours qui empêchent des projets de se réaliser. Une fois encore, la communication est cruciale pour expliquer le pourquoi de notre démarche. Le travail de valorisation en amont est d'autant plus important pour convaincre ensuite la population du bien-fondé de notre position. Il s'agit de l'un des plus grands défis de mon mandat de présidente, à savoir faire connaître l'association au-delà du cercle restreint des fidèles défenseurs du patrimoine, mieux communiquer nos objectifs et actions, et convaincre les autorités politiques et les Vaudois en général de la légitimité de notre démarche.

Béatrice Lovis



Soutenez l'activité de Patrimoine suisse, section vaudoise en devenant membre!

Par votre adhésion, vous êtes automatiquement affilié à l'association faîtière Patrimoine suisse qui offre divers avantages et rabais.

Vous recevrez notre journal A Suivre, qui paraît trois fois par année, et la revue trimestrielle Heimatschutz/Patrimoine.

Plusieurs activités sont organisées exclusivement pour les membres. Cotisation 60. -

<http://www.patrimoinesuisse-vd.ch/>



La place de la gare a gagné quelques arbres et perdu des parkings. Prendre le train va devenir difficile.



La place du Château devrait perdre ses parkings, mais aussi ses arbres. Pour être novateur, on pourrait aussi perdre le château !



Face aux oppositions suisses allemandes contre le nouveau Musée du Léman, on pourrait le construire dans le trou du Beau-Rivage.



La ville de Nyon creuse les déficits, dommage qu'elle ne se creuse pas la tête pour faire des économies.



Un nouvel opticien s'est installé à la rue de la gare à Nyon. A ce rythme, on va avoir plus d'opticiens que d'habitants.



Le marché du samedi se rabougrit. L'animateur du centre-ville doit être un peu pomme ou même un peu courge !!



L'unique manière d'échapper aux contraventions pour dépassement de vitesse est de circuler aux heures de pointes. À 5 km/heure, le risque est nul.

Bulletin d'adhésion

Inscription : Par poste : **Association Pro Novioduno, 1260 Nyon 1**
Par courriel : **admin@urba-nyon.ch**
ou sur le site : **www.urba-nyon.ch**

Je désire adhérer à Pro Novioduno en payant une cotisation annuelle

Individuelle Fr. 40. –

Couple Fr. 60. -

Nom, prénom :

Adresse :

N° postal et localité :.....

Adresse e-mail :

Date et signature

Merci pour votre soutien !

Si vous désirez recevoir le bulletin en format PDF par courrier électronique, veuillez nous le faire savoir sur admin@urba-nyon.ch

Impression : Atelier La Corolle, Versoix

**PRO
MOVIO
DUNO.**

PRO NOVIODUNO

Veille à la sauvegarde du patrimoine artistique et historique de Nyon, ainsi qu'au développement harmonieux de la cité